

# Introduction

## Pour une science des dangers et une ingénierie des activités à risques

par Franck Guarnieri et Claude Trink

C'est en 1986, peu de temps après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, que paraissait en Allemagne « La Société du risque » (1). Livre pionnier, traduit en plusieurs langues, sa publication en langue française interviendra au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 et de l'explosion d'une usine chimique (tristement célèbre) à Toulouse. C'est aussi en 1986 (octobre plus précisément) que la revue les Annales des Mines consacre un numéro aux « Risques technologiques majeurs ». Six années (2) plus tôt, en 1979, Patrick Lagadec avança le concept de « Risque technologique majeur ». Saluons ces pionniers et remercions Patrick Lagadec de sa contribution à ce numéro.

Alors que l'on s'interroge, que l'on débat, que l'on écrit plus que jamais sur le risque zéro, l'assurance, la responsabilité, la prévention, la précaution, l'incertitude... ce numéro traduit tout à la fois l'emballement et la richesse d'un questionnement d'une société « à risque » dont ils nous apparaît peu opportun d'égrener la litanie des menaces, catastrophes, périls, calamités, cataclysmes en tout genre, qu'ils soient possibles, imaginables, probables, voire irrémédiables, ou bien de fonder une analyse strictement réduite à des évaluations post-traumatiques.

Ce numéro éminemment pluridisciplinaire ambitionne de présenter des regards croisés sur des modalités effectives et innovantes de la maîtrise des risques et des dangers. Il fait naturellement la part belle à des contributions à caractère opérationnel et offre un espace de réflexion tout à la fois épistémologique, théorique et méthodologique. Il est aussi l'illustration d'une démarche soutenue par le ministère de l'Industrie, dans le cadre des orientations stratégiques des Ecoles des Mines proposées par le groupe de travail

OSEM présidé par Francis Mer, visant à favoriser de plus grandes synergies entre les Ecoles des Mines et à renforcer leurs positions dans le monde de la formation et de la recherche.

Neuf articles sont proposés, dont voici un très bref aperçu.

Patrick Lagadec, pionnier de la première heure, nous livre une réflexion éclairée et avisée sur l'impérative nécessité d'une approche globale des risques et des crises. Il défend une démarche active, consciente des déficits et lacunes en tout genre, associant la société civile et encourageant une autre façon de percevoir et de faire de la science.

Franck Guarnieri centre son propos sur le cheminement des idées, des notions, des concepts, des hommes et des institutions qui, très tôt, là encore, ont tout d'abord imaginé puis peu à peu façonné et conforté une « nouvelle » discipline scientifique, les cindyniques, plus communément dénommées sciences du danger.

Mathilde Bourrier s'attache avec rigueur et un brin d'humilité à décrire d'une part la lente émergence de la notion de « facteurs organisationnels » et, d'autre part, donne toute la mesure du « chantier qui démarre ». A force de références (et nous l'en remercions vivement), elle dessine avec brio l'état de l'art et multiplie les propositions dans un évident souci d'encourager une plus large audience et des initiatives actives en ce sens.

Valérie Godfrin revisite le principe de précaution selon le point de vue et l'implication des industriels. Elle démontre, sans exagération, de réels apports du monde industriel hors et dans le champ des politiques publiques et signifie ainsi la capacité de certains domaines industriels à mettre en œuvre et à promouvoir une démarche de précaution.

Gérard Mondello traverse les frontières et rapproche l'économique et le juri-

dique. Il illustre son propos avec le cas du contentieux des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Jean-Louis Nicolet reprend un concept de maîtrise des risques élaboré dans le secteur de l'industrie du nucléaire, la « défense en profondeur », il en démontre tout l'intérêt et propose les premiers éléments théoriques et méthodologiques de sa transposition à d'autres secteurs de l'industrie.

Gilles Dusserre et ses coauteurs dressent un panorama des possibles et probantes contributions des technologies de l'information et de la communication tout en considérant les notions et concepts de la maîtrise des risques et des crises. Ils traduisent ainsi la farouche volonté des sciences et du génie des risques et des dangers de passer de l'idée à l'action.

Pierre Perilhon et Henry Londiche présentent une méthode d'analyse des risques faite de combinaisons, d'échanges et d'itérations entre approches systémique et analytique. Le tout considère de multiples dimensions d'un processus de gestion et de maîtrise des risques (réglementation, retour d'expérience ...).

Enfin, Raphaëlle Blanchi et ses coauteurs nous livrent un premier bilan, au niveau national, quant aux modalités de mise en œuvre et de réalisation effective des Plans de prévention des risques (PPR) naturels. Les enseignements livrés par ce travail se révèlent d'autant plus pertinents au moment même où la « Loi Risques » est présentée et discutée à l'Assemblée nationale et au Sénat. ●

(1) Ulrich Beck, La société du risque, Aubier, 2001.  
(2) Patrick Lagadec, Le défi du risque technologique majeur, Futuribles, n° 28, novembre 1979, pp. 11-34.